

CONTRAT AMAP VERT DE TERRE

PANIER PAIN - NOVEMBRE A AVRIL 2015

CONSUM'ACTEUR/TRICE

Nom :
prénom :
adresse :
tel :
mail :

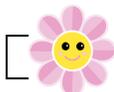
PRODUCTRICE

Cecile Raffetin
av des planeurs
26420 VASSIEUX EN V
Tél. :04 75 47 14 83
ceraf586@orange.fr

REFERENTE

Christel Pinard
Les lombards
38250 VDL
tel : 04 76 94 92 02
nicolaschristel@yahoo.fr

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consommateur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1er chèque : /2ème chèque : /3ème chèque : /4ème chèque :



Type de PAIN à titre indicatif pour la saison de novembre à avril 2015

Pain au levain semi complet :

NATURE		GRAINES		SESAME		NOIX	
500 Gr	2,20 €	500 Gr	2,70 €	500 Gr	2,30 €	500 Gr	2,70 €
1 Kg	4,20 €	1 Kg	5,40 €	1 Kg moulé	4,50 €	1 Kg	5,40 €
1,5Kg	6,10 €						

Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi
(préciser un M si vous le souhaitez cuit en moule)
(vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine).

	NOVEMBRE				DECEMBRE					JANVIER			
	V7	V14	V21	V28	V5	V12	V19	V26	V2	V9	V16	V23	V30
Nature								XXX					
Graine								XXX					
Sésame								XXX					
Noix								XXX					

	FEVRIER				MARS				AVRIL			
	V6	V13	V20	V27	V6	V13	V20	V27	V3	V10	V17	V24
Nature											XXX	XXX
Graines											XXX	XXX
Sésame											XXX	XXX
Noix											XXX	XXX

Remarque.....

Montant total de la commande : €

J'atteste avoir pris connaissance de la charte des AMAP et en accepte les conditions

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consommateur _____ Le producteur